

Session du Conseil Départemental du 17 octobre 2016

Intervention de Jean-Paul PAVILLON – les collèges

Monsieur le Président, Cher(e)s Collègues,

Mon intervention porte sur le PPI pour moderniser nos collèges.

Lors de la réunion des principaux et gestionnaires des collèges publics, vous avez rappelé que la jeunesse et les collèges étaient votre priorité. Que tout moyen supplémentaire dégagé serait notamment fléché sur cet axe.

Nous ne pouvons qu'être en accord avec ce principe. Là où nous nous interrogeons, c'est sur la vision restrictive que vous avez sur les travaux nouveaux. Vendredi dernier, vous avez rappelé que vous êtes pour un développement équitable des territoires en terme d'éducation. Là aussi, nous sommes d'accord, mais alors pourquoi toujours reculé sur la réflexion autour du collège public de Beaupréau ?

Dans le Ouest-France de samedi, vous dites « que si les effectifs le justifient pourquoi pas ? » Et bien d'accord, je vais vous donner quelques chiffres et des éléments pour répondre à cette question. Déjà rappeler un engagement pris dans cette assemblée qui disait que si les effectifs dépassaient 750 élèves sur les deux collèges que sont Montrevault et Montigné, un collège public sur Beaupréau serait nécessaire, et bien nous avons dépassé les 800 à cette rentrée. La nécessité est là.

Si nous restons sur Montrevault, le collège qui accueille 107 élèves de Beaupréau sur les 383. Il est prévu pour 16 divisions, nous y sommes déjà. D'ailleurs lors du dernier Conseil d'Administration, il a été évoqué la prochaine rentrée avec une arrivée potentielle de 103 élèves de Beaupréau pour seulement 79 départs toutes communes confondues. Comment les accueillir ? La mise en place de modulaire pourrait être la solution.

Soyons pragmatiques et, dans une logique de bonne gestion, mettons ces modulaires à Beaupréau tout prêt du lycée qui a largement les capacités d'accueillir tout ce monde. Allons plus loin dans notre prospective au regard de la démographie, des effectifs et des projets de ce territoire ambitieux qu'est Beaupréau-en-Mauges, nous pourrions atteindre 431 élèves d'ici 2020. Des chiffres vous en vouliez, les voilà et au regard de ceux-là, il nous semble important et urgent de réétudier nos priorités, comme vous l'évoquez dans l'article de samedi dernier, et d'engager, dès maintenant, la mise en place d'un collège public sur Beaupréau-en-Mauges.